

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles 2008

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Le concours est désormais bien installé dans sa nouvelle configuration puisqu'il s'agit de sa troisième année sous cette forme : troisième des épreuves d'admissibilité associant nos disciplines aux disciplines scientifiques (Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Physiques et Technologie) avec une note éliminatoire globale pour les copies dont l'évaluation est égale ou inférieure à 5/20.

Comme en 2007, la commission d'histoire et géographie était composée de 30 binômes de correcteurs associant des personnels des premier et second degrés de l'enseignement public ou privé sous contrat : inspecteurs de l'éducation nationale, conseillers pédagogiques, maîtres d'application, professeurs des écoles (1^{er} degré) ; professeurs de collège et de lycée. En début de session, une réunion d'entente a permis de travailler sur les sujets et les propositions de corrigés élaborés par une commission restreinte. Des séances de régulation et d'harmonisation ont eu lieu au cours puis à la fin des trois journées avant l'établissement des notes définitives.

Tous les candidats sont désormais amenés à traiter d'histoire et géographie dans les épreuves d'admissibilité. Si les productions demeurent inégales, les devoirs ont bien permis de sélectionner des candidats pouvant prétendre devenir des enseignants par leur investissement dans la préparation, une culture générale honorable ou de qualité, une bonne maîtrise de la langue, des connaissances de base maîtrisées dans une démonstration rédigée logique même si elle ne couvrait pas la totalité de ce que l'on pouvait attendre. Les productions sont globalement meilleures que celles de l'année dernière en particulier pour l'expression écrite et l'orthographe. Toutefois, nombreuses ont été les copies blanches en épreuve mineure ou indigentes en majeure. Comme les années précédentes, beaucoup trop de candidats n'analysent pas les sujets proposés et/ou s'efforcent de placer des savoirs, parfois approximatifs, qui pourraient avoir un lien avec le thème proposé. Il est évident que cela ne répond pas aux attentes : capacité à lire et analyser un sujet, à mobiliser les connaissances essentielles, le vocabulaire spécifique, éclairer les idées générales de quelques exemples dans un devoir organisé et correctement rédigé. L'approximation, l'oubli, le hors-sujet faute de connaissances ou d'une lecture attentive des intitulés sont sanctionnés de même que des erreurs grossières qui viennent pénaliser parfois des devoirs qui avaient pourtant des éléments intéressants. Rappelons encore une fois que ce n'est pas la longueur du devoir qui en fait sa qualité et qu'il n'est pas utile d'allonger la copie. En revanche ont été largement valorisées les réponses précises, concises, structurées répondant bien à ce qui était demandé.

Une réelle préparation à l'épreuve est donc indispensable pour acquérir, renforcer ou conforter les éléments de culture historique et géographique qui seront nécessaires dans l'exercice de la fonction à laquelle postulent les candidats. Tout devoir suppose impérativement **des connaissances précises et claires** sur les questions et sujets posés. Elles ne sont pas démesurées puisque ce sont celles que l'on peut attendre d'un élève du secondaire ayant travaillé son programme et assimilé les démarches propres à l'histoire et à la géographie. Sur la question d'histoire portant sur *l'encadrement des hommes par l'Eglise dans la société de l'Occident médiéval*, ce qui était attendu pouvait se trouver dans la plupart des manuels de cinquième. Est surtout attendue la mise en évidence d'une bonne capacité de réflexion et d'organisation des savoirs dans une rédaction organisée.

1. Les épreuves : une épreuve écrite obligatoire d'admissibilité

Le B0 n°21 du 26 mai 2005 présente les modalités applicables à partir de la session 2006 du CRPE. Aux épreuves de mathématiques et de français s'est ajoutée une épreuve écrite d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie.

La présentation des épreuves et des attentes est disponible en ligne à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid4448/troisieme-epreuve-ecrite-histoire-et-geographie.html>

1.1. Les sujets de la session 2008

L'ensemble des sujets élaborés au niveau national et proposés dans les différents groupements inter-académiques est accessible sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid21266/sujets-des-epreuves-ecrites.html> .

On y trouvera également les sujets des sessions précédentes.

Pour notre académie, la partie « majeure » était composée de deux ensembles obligatoires pour tous les candidats ayant opté pour l'histoire et géographie :

- deux questions :

- o la première sur la géographie portait sur « *L'impact du tourisme sur les paysages français métropolitains* »
- o la seconde était en histoire sur « *L'encadrement des hommes par l'Eglise dans la société de l'Occident médiéval.* »

- un dossier documentaire orienté par des attentes sur « *les paysages industriels français : entre reconversions et dynamiques.* »

Pour les candidats ayant opté pour une majeure en Sciences expérimentales et technologie, la mineure d'histoire et géographie correspondait aux deux questions de la première partie de la majeure.

Ces sujets n'auraient pas dû poser problème puisque, d'une part, les différents éléments renvoyaient à des contenus classiquement traités dans les classes de collège et de lycée et d'autre part à des compétences que tout étudiant licencié devrait maîtriser.

1.2. Résultats de la session 2008

1.2.1. Résultats généraux

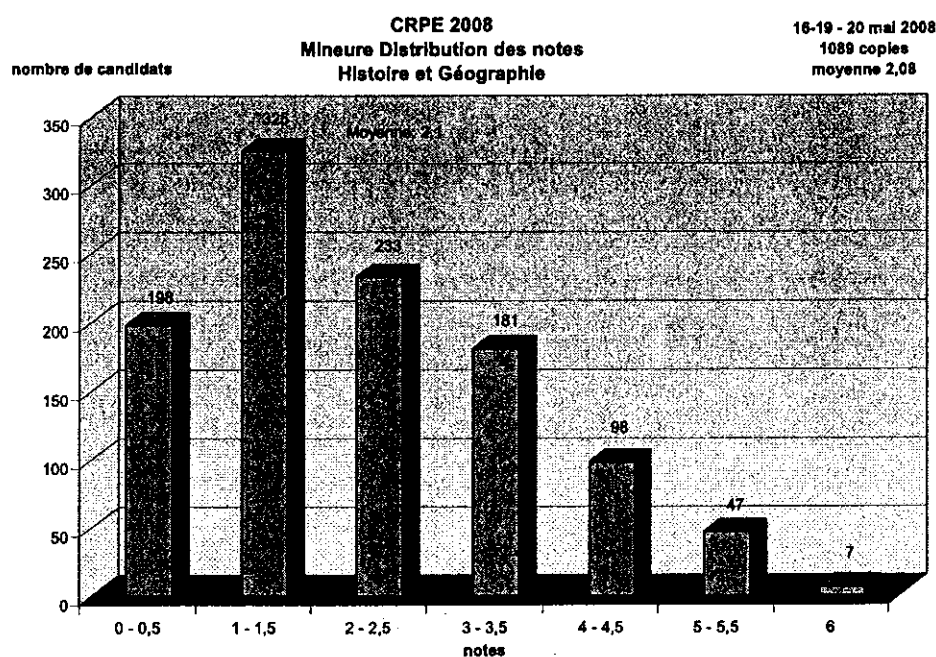
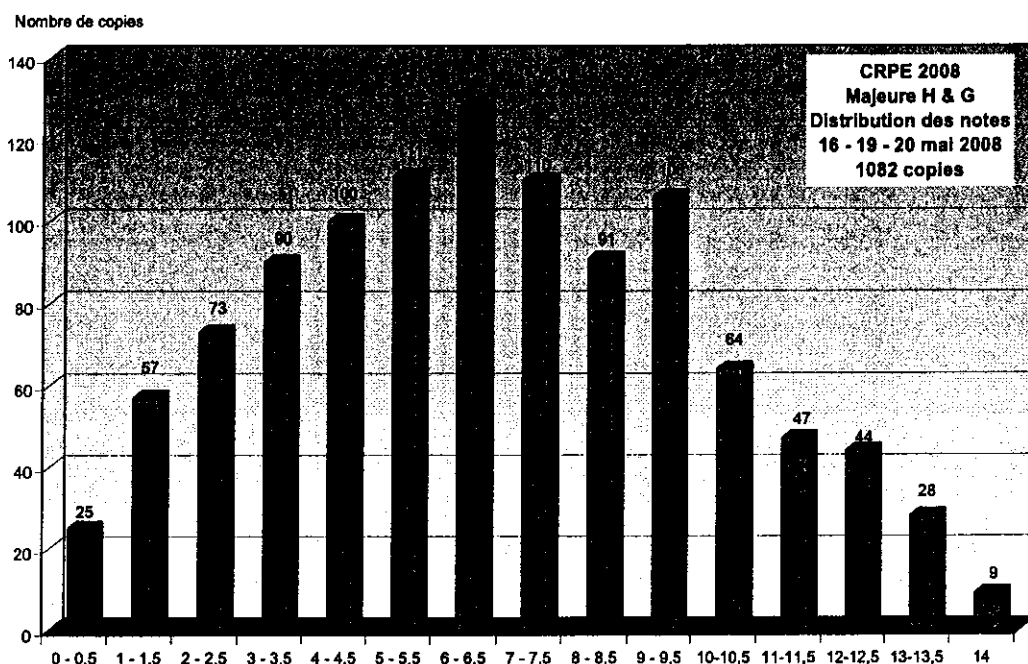
Histoire et géographie	Candidats		Notes en histoire et géographie				Moyennes
	Inscrits	Présents	Notes inf à 5	entre 5 et 8	entre 8 et 10	entre 10 et 14	
Epreuve majeure							
Concours externe public	1923	899	332	238	167	156	6,58 / 14
Concours ext public (régional)	22	8	2	3	1	2	7,63 / 14
3 ^{ème} concours public	151	30	12	10	3	5	6,13 / 14
Concours externe privé	308	132	47	35	22	28	6,75 / 14

Second concours interne privé	40	13	9	2	2		4,81 / 14
Epreuve mineure							
Concours externe public	1816	920	897				2,13 / 6
Concours ext public (régional)	15	7	7				3,14 / 6
3 ^{ème} concours public	167	49	49				1,87 / 6
Concours externe privé							
Concours externe privé	236	105	105				1,91 / 6
Second concours interne privé	20	8	8				1,38 / 6

1.2.2. Résultats des candidats admissibles

Histoire et géographie	Candidats		Nbre de postes	Notes en histoire et géographie				Moyennes
	Présents à l'écrit	Admissibles		inf à 5	entre 5 et 7,5	entre 8 et 9,5	entre 10 et 14	
Epreuve majeure								
Concours externe public	920	241	278	12	36	76	117 dont 6 à 14	9,64 / 14
Concours ext public (régional)	8	5	8			4	1	11,55 / 14
3 ^{ème} concours public	30	2	69				2 à 14	14 / 14
Concours externe privé								
Concours externe privé	132	44		3	7	14	20 dont 6 à 14	9,68 / 14
Second concours interne privé	13	2	6	1	1			5,50 / 14
Epreuve mineure								
Concours externe public	920	398		380				2,84 / 6
Concours ext public (régional)	7	6		6				3,42 / 6
3 ^{ème} concours public	49	7		7				3,50 / 6
Concours externe privé								
Concours externe privé	105	49		49				2,45 / 6
Second concours interne privé	8	2		2				2,25 / 6

Les graphiques et l'analyse ci-dessous ne distinguent pas les différents concours (externe, interne, public et privé) puisque les lots remis aux correcteurs sont composés indistinctement.



Pour la majeure, le jury a pu utiliser la totalité de l'échelle de notation en valorisant les copies les plus méritantes. Ainsi, la moyenne de l'ensemble des candidats (6,53) reste relativement faible, mais supérieure à celle de la session 2007 (5,92).

46% des copies en majeure ont une note égale ou supérieure à la moyenne, 32% ont 5 ou moins : copies indigentes, peu ou mal structurées avec des réponses très partielles marquées par des lieux communs et qui témoignent de la faiblesse des connaissances et d'une culture générale de base en histoire comme en géographie. En revanche, des candidats ont bien réussi à valoriser leur préparation, leur capacité à organiser des savoirs choisis dans une rédaction organisée, soignée, dont la longueur mesurée montrait des capacités bienvenues de

synthèse, une bonne maîtrise des notions. Ils ont également évité les hors-sujets bavards, approximatifs qui ne peuvent masquer les insuffisances et qu'aggravent des approximations, des erreurs.

Pour l'épreuve mineure reprenant les deux questions de première partie de la majeure proposée aux autres candidats, l'analyse est identique. Notons toutefois l'importance des copies blanches ou quasiment nulles (18 %).

2. Les attentes

- lire attentivement l'intitulé du sujet et les documents pour la seconde partie
- en analyser les termes
- repérer ou dégager la problématique
- mobiliser les connaissances
- relire le sujet et vérifier si les savoirs correspondent bien aux orientations indiquées par l'intitulé. Déterminer ou repérer des exemples précis qui peuvent venir éclairer les idées générales
- les organiser en paragraphes pour structurer le propos
- rédiger une réponse organisée.

Pour la partie « pédagogique », aller au-delà des vagues idées générales et préciser les objectifs, les activités envisagées...

Il s'agit donc de faire preuve d'une capacité de mise à distance de ce que l'on sait pour réorganiser les connaissances en fonction de la question posée : compétence essentielle attendue d'un futur enseignant.

2.1. Quelles attentes pour la première partie de la composante majeure ou partie unique de la composante mineure ?

2.1.1. Question 1. Géographie : L'impact du tourisme sur les paysages français métropolitains

Une introduction

- **Le tourisme** est une activité économique et sociale en plein essor et reposant sur la **mobilité géographique** des personnes pour des raisons de détente, de repos, de culture.
- La France présente de **très nombreux endroits attractifs** : variété de ses **littoraux**, de ses **montagnes**, de ses **campagnes** et de ses **villes**.
- Lieux du tourisme multiples
- **Développement massif** de cette activité depuis une cinquantaine d'années a eu des impacts divers sur les paysages.

Une réponse organisée

Des paysages marqués ou transformés par le tourisme

- **Des sites concentrant l'activité touristique de masse** : **grandes stations balnéaires et de ski**
- **avec au moins un exemple à donner dans chaque type** : « méga station » de la **Grande Motte**, **stations de ski « intégrées »** comme **Les Menuires, Val Thorens, La Plagne, les Arcs...**
- **Transformation et marque durable sur les paysages par des créations ex-nihilo**
- **urbanisation**

- **multiplicité et concentration des activités tertiaires liées au tourisme (commerces, restaurations, services...)**
- **aménagements (habitats divers, services, espaces récréatifs : plages, aménagement et équipement des pentes...)**
- « bétonisation » du littoral et de la montagne
- développement dans les années 1960-1970
- essor du tourisme de masse dans une société de consommation.

Développement des infrastructures

- Aménagements par l'Etat ou qu'il coordonne ou planifie (autoroutes, tunnel, marinas, suppression de lagunes...)
- Planification des aménagements
- (plan neige :1961-1977) (Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc-Roussillon : 1963)

Développement de sites spécifiques : des lieux de tourisme et de loisirs plus artificiels (activités touristiques hors-sol : parcs d'attraction, parcs aquatiques (Disney Land, Futuroscope, Center Parcs...)

Valorisation de l'existant

- **lois de protection ou de valorisation des espaces.**
 - Parcs Naturels Nationaux, loi de 1960
 - Parcs Naturels Régionaux, loi de 1967

Création de très nombreux parcs, lieux de vie quotidienne, d'accueil touristique, d'animation dans lesquels on organise des animations importantes

- « loi paysage », 1993
- Inscription de sites au patrimoine mondial de l'UNESCO
- **Aménagements et valorisation du patrimoine**
 - paysages urbains et architecturaux « historiques » : centres des villes, châteaux, églises, ... ;
 - sites « naturels » exceptionnels : falaises d'Etretat, gorges du Verdon ou du Tarn) ont été reconnus et mis au centre de périmètres de protection ou aménagés
 - paysages industriels patrimoniaux aménagés et/ou reconvertis.

Le tourisme a donc un impact important sur les paysages. A l'heure actuelle, un certain retour à « l'authentique » et souci croissant du développement durable font évoluer les politiques et les pratiques.

2.1.2. Question 2. Histoire : L'encadrement des hommes par l'Église dans la société de l'Occident médiéval

L'Église encadre et structure la vie des hommes de la naissance à la mort pour assurer leur **salut**. Trois grandes fonctions lui permettent de conduire cette mission

1. Des fonctions spirituelles :

- Une *organisation territoriale d'encadrement* : **diocèses, paroisses** confiées à des prêtres encadrant les fidèles. **L'Église** est ainsi au **cœur de la vie** religieuse et sociale des communautés villageoises et urbaines.
- L'Église guide les chrétiens vers le ciel :
 - en leur délivrant des **sacrements** qui marquent les **grandes étapes de la vie** (*baptême, communion, confession, mariage, extrême-onction*)
 - + *lutte contre les hérésies et les déviances : (rôle des évêques et des conciles qui fixent le dogme ; tribunal de l'Inquisition créé en 1231).*
- L'Église réunit les **fidèles** à l'occasion de la **messe dominicale**, des **grandes fêtes** du calendrier liturgique, des processions et des **pèlerinages** vers les lieux de culte abritant des reliques de saints.

2. Des fonctions temporelles :

- L'Église impose son **pouvoir judiciaire** : elle peut juger et condamner un laïc : pèlerinage, pénitence, **excommunication**.
- L'Église lève un impôt –la **dîme**– et fait appel aux dons de fidèles pour la construction des églises et des cathédrales.
- *Le pouvoir de l'Église dans la société a été particulièrement renforcé par la réforme grégorienne (1072-1085) : création du droit canonique par le pape Grégoire VII et appliqué à toute la société.*

3. Un rôle social essentiel :

- **L'Église structure le temps** : la vie quotidienne rythmée par le **clocher**, la vie de l'individu par les sacrements, **la vie sociale** par le calendrier et les fêtes.
- L'Église assure l'assistance aux pauvres et aux malades : **aumône, établissements charitables (hôpitaux Dieu et hospices)**.
- **L'enseignement** est un *monopole religieux* (réservé aux **clercs** dans les *écoles monastiques* jusqu'au XI^{ème} siècle. *Les collèges et les universités apparaissent progressivement (la Sorbonne, 1215).*

La société laïque est donc sous le contrôle du clergé qui lui impose des normes selon lui d'inspiration divine.

2.2. Quelles attentes pour la deuxième partie de la composante majeure ? Les paysages industriels français, entre reconversions et dynamismes

Pour tenir compte des diverses possibilités que donnaient le sujet et la composition du dossier, différentes propositions ont été retenues. Toutefois, le sujet est **centré sur les paysages et non sur les espaces industriels ou sur les mutations de l'activité**, qui étaient à étudier comme facteurs de la transformation des paysages et non pour eux-mêmes.

La problématique est donnée dans le titre : il s'agit bien de s'interroger sur le maintien, l'apparition, la disparition et la transformation de paysages industriels.

On attendait une définition de « paysages industriels » : « paysages où l'activité industrielle est prépondérante ». On a bien valorisé les copies qui pensaient le paysage sous son double aspect : reflet des activités (*ce qui est offert à la vue...*), regard sur les lieux (*... d'un observateur*) et se sont servies de cette approche pour proposer des pistes pédagogiques.

Plusieurs plans étaient possibles et parmi eux:

1) les conditions ont changé, les paysages ont changé=>typologie

> Du poids des héritages aux nouveaux facteurs de localisation (cf. carte des espaces industriels (doc. 2) et la mutation du système productif (texte 1) :

- *L'héritage d'une histoire industrielle de la XIX^e et première moitié du XX^e siècle qui sépare la France métropolitaine industrielle et agricole. A l'est, la France industrielle disposait de nombreux atouts : des foyers de consommation, un réseau de transport, des matières premières et énergétiques variées, des traditions ouvrières, des entrepreneurs et des moyens financiers issus de la première révolution industrielle.*

- *Une politique de déconcentration-décentralisation de la région parisienne est impulsée par la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) dans les années 60-70, et va privilégier l'Ouest et le Sud-ouest (industries automobiles Citroën à Rennes, Aérospatiale-SNECMA, Airbus à Toulouse), commencer à reconverter le Nord : industries automobiles à Douai.*

- **L'internationalisation et la mondialisation** de l'économie se traduit par l'installation de **grands complexes industriels littoraux** (Dunkerque, Le Havre, Fos-sur-mer). L'installation de l'industrie sur les littoraux recherche l'utilisation conjointe des minéraux, de l'énergie importés et se réalise dans le cadre de **zones industrielio-portuaires (ZIP)** présentant deux atouts

principaux : d'une part, l'ouverture vers la mer (vers les marchés mondiaux) et d'autre part, les relations faciles avec l'arrière-pays. Mais si les ZIP ont connu une **phase de forte croissance jusqu'en 1975**, elles vivent depuis cette date une phase de récession. Les **littoraux** demeurent cependant des espaces **dynamiques** (exemple : apports des hautes technologies).

- Une politique différente se développe **depuis 25 ans valorisant les grandes villes, les axes de communication et la haute technologie** (de plus en plus de « matière grise ») : des **espaces technopolitains** apparaissent (synergie d'usines, de centres de recherche privés et publics, d'enseignement supérieurs) comme à Sophia-Antipolis, Grenoble (Meylan) ou Poitiers (Futuroscope).

➤ Typologie des paysages industriels

- La permanence de **paysages « traditionnels »**. (exemple Feyzin, Peugeot Montbéliard, Airbus Toulouse) On peut attendre une description à l'aide d'informations de la photo et du texte 3)
- De **nouveaux paysages industriels** dans lesquels l'aspect industriel n'est pas directement visible, lié aux évolutions techniques et à des activités de natures différentes ... : **technopoles ; parcs industriels** avec recherche paysagère et architecturale à proximité de grandes agglomérations (marché de main d'œuvre, axes de circulation et d'accès, politiques des acteurs territoriaux...)
- Des paysages reliques : les **friches industrielles témoins des mutations industrielles** (*déprise, délocalisation*, abandon d'activité) en liaison avec les mutations techniques, l'internationalisation et la mondialisation... ou les *transferts d'activités vers les périphéries urbaines*
- *Des paysages patrimoniaux : valorisation de lieux de mémoire industrielle et ouvrière* (muséographie)
- Des reconversions paysagères (cf. ci-dessous)

2) Crise et mutations des paysages et de l'industrie

a. La permanence des paysages « traditionnels ».

- **production de biens et matériels,**
- **grands bâtiments**
- **moyens de transport, d'accès** (*fournitures et livraisons*) ou de **stockage** (ex. Lyon-Feyzin)

près des grands axes fluviaux, sur le littoral

Yann Arthus Bertrand (doc4-a) comme les auteurs des « Paysages français » (doc3) en montrent le gigantisme, la démesure, l'un présente les fumées, les autres les bruits et les odeurs, mais chaque auteur pense ces paysages comme spectacle, choix des lignes de force pour YAB, évocation de la nuit et de sa féerie électrique pour les seconds. Lyon et son couloir de la chimie, Fos, Dunkerque ou les chantiers navals de Saint-Nazaire présentent les mêmes caractéristiques.

L'industrie traditionnelle diffuse en milieu rural n'est présente dans le corpus documentaire que par la légende de la carte, on n'attendait donc pas de développement spécifique. Aucune copie n'y a fait référence.

b. Sous l'effet des mutations techniques et de l'ouverture croissante de l'économie sur l'extérieur, de nouveaux paysages industriels prennent forme.

- Les **technopoles** à la périphérie des grandes villes, **associant des activités de recherche, des activités de production et des activités de services.**
- La **métropolisation** met en rapport les activités de haute technologie et les activités périproductives. Le phénomène intéresse surtout les grandes métropoles de niveau européen ou mondial (Paris, Lyon, Marseille) mais il touche de plus en plus l'ensemble des capitales régionales.

Ces nouveaux paysages sont marqués par le **design architectural** (doc. 4-b, c) : les entreprises font appel à des architectes pour intégrer les usines dans la ville, les garrigues, en travaillant la relation avec l'eau, les espaces verts, la végétation locale.

L'usine Thomson dans les Yvelines avec ses formes arrondies suit « la voie de l'usine 57 métal de Renault » et associe la brique -évoquant l'industrie traditionnelle- le zinc typique des toitures

*urbaines parisiennes et les verrières modernes en dents de scie, mais on valorisera les copies capables de présenter des usines « design » de leur région).
Ce bâtiment ou ceux de Sophia-Antipolis ne se distinguent plus des bureaux, des laboratoires voire des hôtels. Ce n'est plus le regard de l'artiste qui « esthétise » le paysage, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui choisissent, et le façonnent ainsi.*

Attention. Toutes les zones industrielles, les parcs d'activités n'ont pas cet aspect esthétique et les « blocs de parpaing », les bâtiments sans recherche existent, souvent le long des voies de communication.

On a valorisé les copies qui nuançaient leur propos.

c. Des paysages complètement remodelés : la reconversion des friches industrielles (document 5).

L'exemple de Noeux-les-Mines est emblématique et montre comment une ville choisit de conserver certains éléments du paysage minier traditionnel en les détournant de leur fonction initiale : mise en valeur des pentes d'un ancien terroir, du puits d'une mine par le tourisme pour un nouveau dynamisme économique et social. D'autres solutions sont possibles : la disparition totale (on rase), la mise en mémoire (les écomusées). Les candidats peuvent aussi envisager les opérations foncières, les questions environnementales (pollution, risques de coup de grisou...), citer d'autres ex (musée de Lille, Parc Walibi à Hagondange ...)

Les nouveaux paysages industriels n'effacent pas les spécificités régionales anciennes. Ils se superposent en complexifiant les relations entre les activités et les territoires.

3) un plan plus thématique partant d'un cas particulier pour définir le paysage industriel (Lyon - Feyzin), sont ensuite analysés les évolutions et les paysages associés

➤ Le couloir de la chimie : un paysage industriel...traditionnel?

Le paysage assez classique de Lyon-Feyzin définit le paysage industriel tel qu'il est généralement perçu, ses liens avec la production de biens (ici chimie) intimement associée avec les moyens de stockage (réservoirs d'hydrocarbures), de transports (rail, route et autoroute, voie d'eau).

Il correspond aux héritages, et aux évolutions des années des Trente Glorieuses. Il se développe moins en région parisienne que sur les littoraux (Fos - Dunkerque), les berges fluviales (Lyon, Saint-Nazaire).

Ce type de paysage évoque la démesure mais peut aussi être regardé de façon esthétique (voir infra). *De tels paysages ne seraient-ils pas aujourd'hui des paysages en « sursis »*, témoins de systèmes productifs où le travail manuel était prépondérant ? Les mutations de l'industrie comme des espaces industriels (délocalisations actuelles) le laissent supposer.

➤ De nouveaux paysages industriels reflètent la part croissante de la « matière grise » et le déplacement vers le sud ou vers l'ouest :

A partir de Sophia-Antipolis comme exemple d'espace technopolitain, on peut développer le lien entre haute technologie, recherche, laboratoires et bâtiments qui ressemblent à des bureaux, puis décrire l'usine Thomson et les choix architecturaux du design (cf. ci-dessus). On peut associer à ce déplacement vers le sud, le dynamisme des régions et pôles de l'Ouest et l'opposer à la perte de vitesse des régions du Nord-est (cf. document 2).

➤ Et de « vieilles régions » oscillent entre commémoration et reconversion de leurs paysages : Exemple de Noeux-les-Mines.

Pistes d'utilisation dans une classe de CM

Les données ci-dessous sont des exemples possibles. En aucun cas, on attendait tout des candidats. L'essentiel était d'avoir une réflexion cohérente et construite autour de quelques objectifs simples en rapport avec le dossier et de présenter quelques pistes d'activité avec un regard critique sur les documents utilisés. A l'énumération des tâches était largement préférée la présentation coordonnée dans le cadre d'un projet pédagogique construit et argumenté.

Point fort du programme en histoire-géographie : connaître les principales caractéristiques du territoire français

Objectifs visés par l'enseignant :

- objectif général : les paysages industriels français
- objectifs :
 - de savoirs : évolution des paysages industriels en France
 - de méthodes : description et analyse d'un paysage géographique

Documents retenus et pistes d'utilisation en classe. *Le recours à des documents de référence ne figurant pas dans le dossier, en particulier des ressources locales ou régionales bien décrites n'était pas exclu mais valorisé.*

Ont été valorisés les devoirs précisant clairement les activités envisagées, les objectifs et apprentissages travaillés.

Les activités en classe peuvent être multiples et sont valorisées celles qui les présentent dans le cadre de la problématique du sujet, traduite plus simplement « Les paysages industriels sont-ils tous les mêmes ? restent-ils toujours les mêmes ? » et / ou qui proposent de travailler le paysage du côté de l'observateur.

Qu'est-ce qu'un paysage industriel? Photographie de YAB

- identification de la nature du document (photographie aérienne), de son auteur (connu par ses photographies de la Terre vue du ciel, et de son exposition sur le Développement durable).
- *analyse* du paysage de Lyon - Feyzin par un jeu de questions, et trace écrite par un jeu de flèches (paysage photocopié dans le cahier de l'élève si le croquis spatial est réservé à une autre photographie):

- la localisation grâce à une carte

(la carte du corpus est trop complexe pour des cycles 3, on attend une réflexion critique en ce sens),

- identification des composantes des installations industrielles, des zones de stockage,
 - repérage des différentes voies de communication ;
- ou *croquis spatial simple* avec zonage de ce même ensemble ;
ou *tableau à double entrée*, pour mieux aborder la lecture d'image (dénotation/connotation)

Ce que je vois	Ce que cela signifie*

ou qu'a voulu montrer le photographe ? gigantisme, pollution...

Les paysages industriels sont-ils tous les mêmes ?

Comparaison de deux paysages : Feyzin et Sophia-Antipolis en liaison avec une carte (cf. remarque ci-dessus) qui permette localisation et identification des grandes régions industrielles et les technopôles. Trace écrite sous forme de tableau à double entrée, texte,

La transformation complète d'un paysage industriel : Noeux-les-Mines :

- *Mise en relation d'un texte et d'une photographie :* permet de comprendre et la fin de l'activité minière, et les choix d'aménagement d'une commune pour reconverter les friches industrielles.
- Ce travail permet de travailler le vocabulaire de la mine, et d'aborder les questions environnementales.

Objectifs transversaux et liens possibles avec d'autres disciplines :

Ont été valorisés les devoirs précisant clairement les activités envisagées, les objectifs et apprentissages travaillés.

- Maîtrise de la langue :

- enrichir et utiliser le vocabulaire à l'oral ou à l'écrit
- extraire des informations d'un texte
- décrire à l'oral ou à l'écrit une photographie de paysage ou un paysage
- écrire de courts paragraphes argumentés.

- Lien avec les Arts visuels :

- on peut mettre en relation la photographie de Lyon-Feyzin et le texte (document3) pour imaginer et représenter le « light show ».
- Approche de l'architecture industrielle.

- Lien avec l'Histoire et la révolution industrielle.

- Lien avec les TIC:

- réaliser une activité de géographie en utilisant une recherche sur internet (exemple : sur les friches du Nord et leur reconversion, sur un site local ou régional).

3. Quelques ouvrages pour voir, revoir et organiser notions et concepts

A. Ciattoni, Y. Veyret, *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, collection Campus, 2003

R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, 1993 ou éditions suivantes.

La lecture d'une Histoire de France est nécessaire. Sans aller dans les collections très développées, sont accessibles en collections de poche

J. Carpentier et F. Lebrun, *Histoire de France*, Le Seuil, collection Points Histoire H 125, 1987

D. Rivière, *Histoire de la France*, Hachette Education, 1997

Enfin, seront consultés les manuels en usage dans les classes de collège et de lycée pour les différentes questions du programme limitatif.

Les correcteurs sont toujours heureux de pouvoir valoriser des copies solides qui, même si elles ne couvrent pas l'ensemble de ce qui pourrait être attendu témoignent d'une préparation, de connaissances assurées développées en dégageant du sens.

Puisse ce rapport et le travail de chacun y contribuer.

**Serge POUZOL,
IA-IPR d'Histoire-Géographie
Coordonnateur de l'épreuve d'Histoire-Géographie**